



COVID-19 : vos coordonnées pour faciliter la recherche des « cas contacts »

Notre établissement est soumis au respect d'un protocole sanitaire spécifique, qui prévoit le recueil d'informations vous concernant, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Chaque personne doit nous communiquer ses coordonnées pour faciliter la recherche des « cas contacts » dans l'hypothèse où une personne de notre établissement serait testée positif à la COVID.

En complétant les informations demandées, vous consentez à la collecte de vos données et à leur transmission, en cas de demande spécifique des autorités sanitaires compétentes dans le cadre de la recherche de « cas contacts ».

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et utilisées uniquement par notre établissement.

Nom et coordonnées de l'association (à compléter) :

.....
.....

Avec votre accord, vos données seront utilisées pour faciliter la recherche des « cas contacts » par les autorités sanitaires, et ne seront pas réutilisées à d'autres fins. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement.

En cas de contamination de l'une des personnes au moment de votre présence, ces informations pourront être communiquées aux autorités sanitaires compétentes (agents des CPAM, de l'assurance maladie et/ou de l'agence régionale de santé), afin de vous contacter et de vous indiquer le protocole sanitaire à suivre.

Vos données seront conservées pendant 14 jours à compter de leur collecte, et seront supprimées à l'issue de ce délai.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité sur vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le référent COVID de l'association.

Coordonnées du référent Covid de l'association (à compléter) :

.....
.....

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.